



## **Communiqué sur l'élargissement du Groupe de Rio**

Les ministres des Affaires extérieures, dans le cadre de la XXVII Réunion Ministérielle du Mécanisme de Consultation et de Concertation Politique (Groupe de Rio), célébrée à Zacatecas, Mexique;

En soulignant que le Groupe de Rio, pendant ses vingt années d'existence, s'est constitué comme un forum privilégié pour le dialogue et la concertation entre les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, ainsi que comme un mécanisme utile d'interlocution de la région face à d'autres pays et blocs de pays;

Gardant en mémoire les principes du Groupe de Rio en ce qui concerne le renforcement et l'observation du droit international; le maintien de la paix; le multilatéralisme; la défense de l'état de droit, de l'ordre institutionnel et de la démocratie; la promotion et la protection des droits de la personne et de la justice sociale; la coopération internationale; et l'intégration régionale dans le but d'atteindre des niveaux de développement et de bien-être plus élevés pour les peuples de l'Amérique Latine et des Caraïbes;

Réassumant l'engagement, cristallisé dans les Déclarations de Turkeyen et de Saint Domingue, sur le renforcement du Groupe de Rio, en tant qu'un mécanisme d'inclusion et de représentativité pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, pour l'adapter aux nouvelles perspectives régionales et internationales;

Convaincus du fait que la participation d'un nombre toujours plus grand d'États de l'Amérique Latine et des Caraïbes est un élément central pour la consolidation du Groupe de Rio, qu'il enrichit sa nature diverse et plurielle, et projette ses déclarations avec une autorité renouvelée;

Encouragés par les résultats positifs du dialogue entre le Groupe de Rio et la République de Cuba, qui s'est tenu en septembre 2008, dans le cadre de l'Assemblée Générale des Nations Unies;

Prenant en considération les expressions d'intérêt et l'appréciation positive vis-à-vis de l'effort de dialogue, de consultation et de concertation politique mené par le Groupe de Rio, que Cuba a communiqué à plusieurs états membres;

Ont pris la résolution suivante:

De considérer Cuba, sur un plan formel et à partir de ce jour, comme un membre de plein droit du Mécanisme Permanent de Consultation et de Concertation Politique (Groupe de Rio), conformément aux règles, principes et procédures du Mécanisme.

Zacatecas, Mexico, le 13 un novembre de 2008.

\* \* \*